



15 MARS 2021

DOSSIER DE PRESSE

Extension des consignes de tri



LE TRI C'EST EASY !

Résumé du projet

LA SIMPLIFICATION DU TRI SE POURSUIT SUR LE TERRITOIRE DU SYVEDAC ET CONCERNERA, À PARTIR DU 1^{ER} AVRIL, LES HABITANTS DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE CAEN LA MER.

► UN GESTE + SIMPLE

Aux consignes de tri actuelles s'ajoutent les **pots, les barquettes, les sacs et sachets et les tubes en plastique**. Tous les emballages sont à trier, sans exception, dans la poubelle jaune. Seuls les emballages en verre restent à trier dans les bornes de proximité qui leur sont dédiées.

► PLUS D'EMBALLAGES RECYCLÉS

À l'initiative de ce changement, le Syvedac (Syndicat pour la Valorisation et l'Élimination des Déchets de l'Agglomération Caennaise) vise la **hausse des tonnes triées**

et recyclées sur son territoire, associée à la simplification du geste de tri, et la **réduction des ordures ménagères résiduelles incinérées**.

Sur d'autres territoires, l'extension des consignes de tri améliore la performance de 4 kg par habitant par an. Un résultat largement atteignable puisque nous retrouvons encore plus de 85 kg d'emballages recyclables dans la poubelle grise d'un habitant du territoire du Syvedac* (qui part en incinération).

* d'après la caractérisation sur les ordures ménagères menée en août 2019

UNE GRANDE PARTIE
DU TERRITOIRE
DU SYVEDAC
EST CONCERNÉE
AU 1^{ER} AVRIL 2021.

CONTACT PRESSE

Olivier DELVALLÉE
Tél : 02 31 28 40 65
o.delvallee@syvedac.org
9 rue Francis de Pressensé
14 460 COLOMBELLES

A propos du SYVEDAC : Syndicat pour la Valorisation et l'Élimination des Déchets de l'Agglomération Caennaise. Territoire engagé dans un Contrat d'Objectifs Déchets et Economie Circulaire (CODEC). 175 communes – 6 groupements adhérents – 421 802 habitants - 34 832 tonnes d'emballages ménagers et de verre collectés et recyclés en 2020. 86 337 tonnes d'ordures ménagères valorisées en chaleur en 2020. Président: Monsieur Olivier PAZ – Maire de Merville Franceville. Vice-Président en charge de la communication: Monsieur Marc Pottier - Maire de Colombelles.

LE TRI
C'EST
EASY !*

NOUVEAU

TOUTS
VOS EMBALLAGES
SE
TRIENT

► TOUT LE TERRITOIRE CONCERNÉ

La simplification du tri sélectif a été **organisée en 2 étapes** sur le territoire du Syvedac.

Depuis **OCTOBRE 2020** :

Communautés de communes Cœur de Nacre, Normandie Cabourg Pays d'Auge et Vallées de l'Orne et de l'Odon.

À partir du **1^{ER} AVRIL 2021** :

Communauté urbaine Caen la mer, dont de nouveaux marchés de collecte débutent aussi ce 1^{er} avril. La collectivité en a profité pour équiper chaque résidence pavillonnaire d'un bac jaune (en remplacement des sacs jaunes), afin de faciliter davantage le geste de tri.



LES CONSIGNES DE TRI

Les petits nouveaux

LE TRI
C'EST
EASY !*



DÉSORMAIS, TOUS LES EMBALLAGES SUIVANTS SONT À TRIER EN + DANS LES BACS, SACS JAUNES ET BORNES D'APPORT VOLONTAIRE. LE TRI DEVIENT FACILE !



toutes les barquettes



tous les pots et boîtes



tous les sacs et sachets



tous les films

CONTACT PRESSE

Olivier DELVALLÉE
Tél : 02 31 28 40 65
o.delvallee@syvedac.org
9 rue Francis de Pressensé
14 460 COLOMBELLES

A propos du SYVEDAC : Syndicat pour la Valorisation et l'Élimination des Déchets de l'Agglomération Caennaise. Territoire engagé dans un Contrat d'Objectifs Déchets et Économie Circulaire (CODEC). 175 communes – 6 groupements adhérents – 421 802 habitants - 34 832 tonnes d'emballages ménagers et de verre collectés et recyclés en 2020. 86 337 tonnes d'ordures ménagères valorisées en chaleur en 2020. Président: Monsieur Olivier PAZ – Maire de Merville Franceville. Vice-Président en charge de la communication: Monsieur Marc Pottier - Maire de Colombelles.

Syvedac
Agissons durablement
sur nos déchets

LES CONSIGNES DE TRI

Et toujours en jaune...

LE TRI
C'EST
EASY !*



LES NOUVELLES CONSIGNES S'AJOUTENT À CELLES DÉJÀ EN PLACE DEPUIS PLUS DE 10 ANS : BOUTEILLES ET FLACONS EN PLASTIQUE, EMBALLAGES MÉTALLIQUES, PAPIERS ET CARTONS.



----- toutes les briques, cartons, papiers, journaux, enveloppes -----



----- toutes les boîtes, bidons, barquettes et aérosols en métal -----



----- toutes les bouteilles d'eau, de jus de fruits, soda... -----



----- tous les flacons de produits de toilette et de produits ménagers vides -----

CONTACT PRESSE

Olivier DELVALLÉE
Tél : 02 31 28 40 65
o.delvallee@syvedac.org
9 rue Francis de Pressensé
14 460 COLOMBELLES

A propos du SYVEDAC : Syndicat pour la Valorisation et l'Élimination des Déchets de l'Agglomération Caennaise. Territoire engagé dans un Contrat d'Objectifs Déchets et Économie Circulaire (CODEC). 175 communes – 6 groupements adhérents – 421 802 habitants – 34 832 tonnes d'emballages ménagers et de verre collectés et recyclés en 2020. 86 337 tonnes d'ordures ménagères valorisées en chaleur en 2020. Président: Monsieur Olivier PAZ – Maire de Merville Franceville. Vice-Président en charge de la communication: Monsieur Marc Pottier – Maire de Colombelles.

Syvedac
Agissons durablement
sur nos déchets

FACILITER LE TRI

Des gestes essentiels



POUVOIR TRIER DAVANTAGE D'EMBALLAGES NE DOIT PAS NOUS FAIRE OUBLIER CERTAINS GESTES ESSENTIELS. ILS CONTRIBUENT AUSSI À OPTIMISER LE RECYCLAGE.

► NE PAS EMBOÎTER

Après la collecte, les déchets triés dans les sacs et bacs jaunes sont envoyés dans un centre de tri. Ils passent sous des trieurs optiques qui permettent, par exemple, de séparer les différents types de plastique. **Ainsi, les emballages ne doivent pas être emboîtés les uns dans les autres au risque d'être orientés vers la mauvaise filière de valorisation ou d'être refusés** (exemple de la bouteille plastique imbriquée dans une boîte de conserve en métal).

► INUTILE DE LAVER

Les emballages triés par l'habitant sont des déchets. Il ne faut donc pas les laver au robinet, au risque de gaspiller notre ressource en eau. Durant le procédé de recyclage, les emballages seront nettoyés, pour enlever tout résidu, avant d'être transformés en nouveau produit. Pensez seulement à **bien vider vos emballages**. Les restes de sauce, de liquides peuvent en effet salir le bac jaune et souiller le contenu du camion qui collecte le tri.

► APLATIR LES CARTONS

Très simple à faire, écraser ses boîtes de biscuits, de céréales... et ses briques alimentaires permet de **gagner de la place dans sa poubelle jaune**. Cela contribue également à optimiser les collectes, en ramassant plus de déchets en un passage.

► TRIER EN VRAC

Tous les emballages triés dans les bacs jaunes doivent y être déposés en vrac. Au centre de tri, ils sont regroupés par matériau. Cette opération est beaucoup plus facile si les emballages sont séparés en amont.

En résumé,

- > je vide bien mes emballages (inutile de les rincer) ;
- > j'aplatis tous les cartons et briques alimentaires ;
- > je n'emboîte pas les emballages ;
- > je les dépose en vrac dans le bac jaune.

CONTACT PRESSE

Olivier DELVALLÉE
Tél : 02 31 28 40 65
o.delvallee@syvedac.org
9 rue Francis de Pressensé
14 460 COLOMBELLES

A propos du SYVEDAC : Syndicat pour la Valorisation et l'Élimination des Déchets de l'Agglomération Caennaise. Territoire engagé dans un Contrat d'Objectifs Déchets et Economie Circulaire (CODEC). 175 communes – 6 groupements adhérents – 421 802 habitants - 34 832 tonnes d'emballages ménagers et de verre collectés et recyclés en 2020. 86 337 tonnes d'ordures ménagères valorisées en chaudière en 2020. Président: Monsieur Olivier PAZ – Maire de Merville Franceville. Vice-Président en charge de la communication: Monsieur Marc Pottier – Maire de Colombelles.

NOTRE OBJECTIF

Plus de recyclage

EN SIMPLIFIANT LES CONSIGNES DE TRI, LE SYVEDAC A POUR OBJECTIF D'AUGMENTER LES QUANTITÉS D'EMBALLAGES RECYCLÉS ET DE RÉDUIRE LES ORDURES MÉNAGÈRES.



► FINI LE CASSE-TÊTE !

D'après le baromètre du geste de tri 2019, réalisé par Citeo, **93 % des français trouvent que le tri est plus simple avec les nouvelles consignes.** En effet, la confusion porte bien souvent sur l'emballage plastique, que l'on retrouve sous de nombreuses formes dans les circuits de consommation. En ouvrant ainsi le tri à tous les emballages plastiques, plus de confusion possible !

► GAIN DE PERFORMANCE

En 2020, chaque habitant du territoire du Syvedac a trié en moyenne 65,3 kg d'emballages et papiers (poubelle jaune) et 35,8 kg d'emballages en verre.

Pour les collectivités engagées en octobre 2020, le gain par rapport à 2019 (sur la même période soit le dernier trimestre) est de + 3 kg par habitant.

Cette hausse des quantités triées est généralement accompagnée d'une amélioration de la qualité du tri : ce que pouvait mettre un « mauvais trieur » par erreur dans le bac ou sac jaune auparavant pourra être accepté dès le 1^{er} avril 2021.

► POURQUOI PAS PLUS TÔT ?

La filière de collecte et du recyclage des emballages plastiques a seulement 20 ans. Les bouteilles et les flacons étant les plus répandus sur le marché, les collectivités et les industriels se sont d'abord concentrés sur le tri et le recyclage de ces emballages, afin de mettre en place un système qui fonctionne parfaitement avant d'aller plus loin.

De plus, les machines de tri n'étaient jusqu'alors pas capables de trier tous les types d'emballages plastiques et de différencier les résines. Les technologies ayant bien évolué et le système étant bien rodé, l'étape suivante a pu être franchie avec le tri de tous les emballages plastiques.

ATTENTION, LES OBJETS EN PLASTIQUE NE SONT PAS RECYCLABLES.

> La simplification des consignes de tri ne concerne que les emballages. Les jouets, tuyaux, seaux, bâches, piscine gonflable... doivent être, selon la nature du déchet, soit apportés à la déchèterie soit jetés avec les ordures ménagères dans la poubelle ordinaire.

> Piles et batterie doivent être triées en déchèterie ou dans les commerces.

CONTACT PRESSE

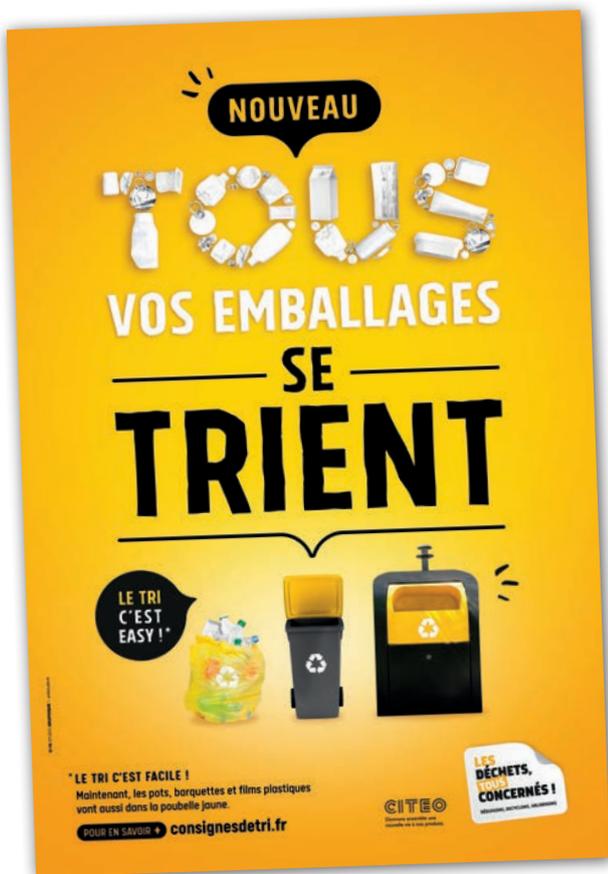
Olivier DELVALLÉE
Tél : 02 31 28 40 65
o.delvallee@syvedac.org
9 rue Francis de Pressensé
14 460 COLOMBELLES

A propos du SYVEDAC : Syndicat pour la Valorisation et l'Élimination des Déchets de l'Agglomération Caennaise. Territoire engagé dans un Contrat d'Objectifs Déchets et Economie Circulaire (CODEC). 175 communes – 6 groupements adhérents – 421 802 habitants - 34 832 tonnes d'emballages ménagers et de verre collectés et recyclés en 2020. 86 337 tonnes d'ordures ménagères valorisées en chaleur en 2020. Président: Monsieur Olivier PAZ – Maire de Merville Franceville. Vice-Président en charge de la communication: Monsieur Marc Pottier – Maire de Colombelles.

LA COMMUNICATION

Informers les publics

AVEC LE CONCOURS DE SES ADHÉRENTS, LE SYVEDAC LANCE UN VASTE PLAN DE COMMUNICATION, AVEC UN MESSAGE CLÉ : *TOUS VOS EMBALLAGES SE TRIENT*, MIS EN AVANT SUR UN FOND JAUNE, LA COULEUR DU TRI DES EMBALLAGES.



Affiche de la campagne de communication

UN PLAN CROSS-MÉDIA

- diffusion du nouveau mémotri avec un courrier d'information (remis aux résidences pavillonnaires avec le bac jaune et boîté dans les immeubles à partir du 16 mars)
- création de 2 guides : l'un pour les habitants et l'autre pour les relais (gardiens, personnel d'accueil, agents de collecte et d'entretien...)
- réalisation d'une animation en « **motion design** », reprise sur les totems digitaux des lignes de tramway à partir du 17 mars, et d'un clip vidéo (sur la chaîne YouTube du Syvedac)
- création de supports spécifiques : affiche, adhésifs, flocage des bennes, bandeau web, avis de passage...
- du 29 mars au 14 avril : affichage (255 faces)
- en avril : diffusion de spots radios.



DES OPÉRATIONS DE TERRAIN

Jusque fin février, le Syvedac est allé à la rencontre des élus communaux pour les informer et leur expliquer l'évolution des consignes de tri. Une équipe d'ambassadeurs de tri sera mise sur pied pour aller à la rencontre des habitants, dans le respect des consignes sanitaires.

CONTACT PRESSE

Olivier DELVALLÉE
Tél : 02 31 28 40 65
o.delvallee@syvedac.org
9 rue Francis de Pressensé
14 460 COLOMBELLES

A propos du SYVEDAC : Syndicat pour la Valorisation et l'Élimination des Déchets de l'Agglomération Caennaise. Territoire engagé dans un Contrat d'Objectifs Déchets et Économie Circulaire (CODEC). 175 communes – 6 groupements adhérents – 421 802 habitants – 34 832 tonnes d'emballages ménagers et de verre collectés et recyclés en 2020. 86 337 tonnes d'ordures ménagères valorisées en chaleur en 2020. Président: Monsieur Olivier PAZ – Maire de Merville Franceville. Vice-Président en charge de la communication: Monsieur Marc Pottier – Maire de Colombelles.

APRÈS LE GESTE DE TRI

La filière de recyclage

LE GESTE DE TRI EST LA 1^{ÈRE} ÉTAPE DE LA FILIÈRE DE RECYCLAGE. SON IMPORTANCE EST CAPITALE. EXEMPLE DE LA FILIÈRE DES EMBALLAGES PLASTIQUES.



➤ APRÈS LE TRI

Le Syvedac revend ses emballages plastiques à Valorplast, repreneur français qui s'occupe de la logistique pour transférer ces emballages aux 29 industriels du recyclage : 85 % sont situés en France et 15 % en Europe limitrophe (Italie, Pays-Bas...). Leur rôle est de transformer ces plastiques en matière première secondaire puis de les régénérer pour en faire de nouveaux objets : bouteilles, flacons de produits d'entretien, tuyaux, arrosoirs, sièges auto pour enfant, fibre de rembourrage...

La simplification des consignes de tri s'accompagne de la **modernisation des centres de tri**.

Le but : qu'ils puissent recevoir les nouveaux emballages triés par les habitants, mieux capter les plastiques, les séparer plus facilement par

type de résine et bien préparer au recyclage les matériaux d'emballages, notamment les nouveaux plastiques collectés. Le futur centre de tri NORMANTRI sera équipé des dernières innovations techniques permettant d'atteindre ces objectifs.



valorplast

expert recyclage plastiques

CONTACT PRESSE

Olivier DELVALLÉE
Tél : 02 31 28 40 65
o.delvallee@syvedac.org
9 rue Francis de Pressensé
14 460 COLOMBELLES

A propos du SYVEDAC : Syndicat pour la Valorisation et l'Élimination des Déchets de l'Agglomération Caennaise. Territoire engagé dans un Contrat d'Objectifs Déchets et Économie Circulaire (CODEC). 175 communes – 6 groupements adhérents – 421 802 habitants - 34 832 tonnes d'emballages ménagers et de verre collectés et recyclés en 2020. 86 337 tonnes d'ordures ménagères valorisées en chaleur en 2020. Président: Monsieur Olivier PAZ – Maire de Merville Franceville. Vice-Président en charge de la communication: Monsieur Marc Pottier – Maire de Colombelles.

Syvedac
Agissons durablement
sur nos déchets

COMPOSITION DU SYVEDAC

Des acteurs mobilisés



AVEC L'ADHÉSION DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION LISIEUX NORMANDIE EN JANVIER 2021, LE SYVEDAC EST CONSTITUÉ DE 6 ADHÉRENTS, REGROUPANT 175 COMMUNES ET 421 802 HABITANTS.

LES GROUPEMENTS ADHÉRENTS DU SYVEDAC AU 1^{ER} AVRIL 2021



CONTACT PRESSE

Olivier DELVALLÉE
 Tél : 02 31 28 40 65
o.delvallee@syvedac.org
 9 rue Francis de Pressensé
 14 460 COLOMBELLES

A propos du SYVEDAC : Syndicat pour la Valorisation et l'Élimination des Déchets de l'Agglomération Caennaise. Territoire engagé dans un Contrat d'Objectifs Déchets et Economie Circulaire (CODEC). 175 communes – 6 groupements adhérents – 421 802 habitants – 34 832 tonnes d'emballages ménagers et de verre collectés et recyclés en 2020. 86 337 tonnes d'ordures ménagères valorisées en chaleur en 2020. Président: Monsieur Olivier PAZ – Maire de Merville Franceville. Vice-Président en charge de la communication: Monsieur Marc Pottier – Maire de Colombelles.

Syvedac
 Agissons durablement
 sur nos déchets

NOTRE PARTENAIRE

Notre partenaire, CITEO

ENTREPRISE À MISSION CHARGÉE DE LA **RÉDUCTION DE L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL DES EMBALLAGES ET PAPIERS MÉNAGERS.**

► UNE EXTENSION DES CONSIGNES DE TRI EN PARTENARIAT AVEC CITEO

Citeo, l'entreprise à mission chargée de la réduction de l'impact environnemental des emballages et papiers ménagers a lancé un appel à candidatures à toutes les collectivités locales souhaitant déployer l'extension des consignes de tri des emballages en plastique sur toute ou partie de leur territoire.

Les **territoires lauréats, dont Caen la mer** fait partie, sont accompagnés par un soutien renforcé de Citeo pour financer les moyens de collecte et de recyclage, et la communication faite auprès des habitants.

Citeo a reçu une double candidature sur ce territoire. L'une pour le Syvedac concernant la mise en œuvre de l'ECT pour l'ensemble de son périmètre, l'autre pour la CU Caen la mer concernant 3 leviers collectes majeurs pour offrir un

meilleur service à l'utilisateur, réduire les coûts de fonctionnement, augmenter significativement les performances de tri et de recyclage grâce à la conteneurisation en bacs jaunes pour la population en habitat individuel et la collecte tous les 15 jours ;

le passage en conteneurs enterrés de résidences en habitat collectif et la densification du réseau de colonnes à verre.

Ainsi, Caen la mer et le Syvedac généralisent l'extension des consignes de tri des emballages à tout le territoire au 1^{er} avril 2021 afin de faciliter la pratique quotidienne du geste de tri aux habitants et offrir des solutions de valorisation à tous les emballages.

CITEO

Donnons ensemble une nouvelle vie à nos produits.

**LES DÉCHETS,
TOUS CONCERNÉS !**

RÉDUISONS, RECYCLONS, VALORISONS

Des collectivités unies autour d'un même logo pour marquer leur engagement et leurs priorités données à la gestion des déchets.

- > la réduction des déchets à la source
- > le recyclage des déchets triés
- > et la valorisation énergétique

CONTACT PRESSE

Olivier DELVALLÉE
Tél : 02 31 28 40 65
o.delvallee@syvedac.org
9 rue Francis de Pressensé
14 460 COLOMBELLES

A propos du SYVEDAC : Syndicat pour la Valorisation et l'Élimination des Déchets de l'Agglomération Caennaise. Territoire engagé dans un Contrat d'Objectifs Déchets et Économie Circulaire (CODEC). 175 communes – 6 groupements adhérents – 421 802 habitants - 34 832 tonnes d'emballages ménagers et de verre collectés et recyclés en 2020. 86 337 tonnes d'ordures ménagères valorisées en chaleur en 2020. Président: Monsieur Olivier PAZ - Maire de Merville Franceville. Vice-Président en charge de la communication: Monsieur Marc Pottier - Maire de Colombelles.

Syvedac
Agissons durablement
sur nos déchets